



## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

#### **À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, que le budget de la Ville de La Pocatière pour l'exercice financier 2020 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, qui aura lieu **le lundi 16 décembre 2019, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de La Pocatière, au 412, 9<sup>e</sup> Rue, La Pocatière.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à La Pocatière ce 2 décembre 2019

Danielle Caron, OMA  
Greffière